

Procès-verbal de la 158^e assemblée générale

tenue le 1^{er} décembre 2015 à 9h30 à la salle Alfred-Desrochers

Ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la 157^e assemblée générale tenue le 13 novembre 2015; et suites.
5. Informations :
 - 5.1 État de la négociation.
 - 5.2 Calendrier et reprise.
6. Mobilisation.
7. Réflexions stratégiques sur les actions à venir.
8. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 158.1 « Il est proposé de désigner Michel Gagné président de l'assemblée. »
Steve McKay propose et Keith Éthier-Delorme appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 158.2 « Il est proposé d'accepter comme nouvelle membre du SPECS-CSN l'enseignante suivante : Véronique Gadbois (Soins infirmiers). »
François Théoret propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 158.3 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que proposé. »
Daniel Hébert propose et Claude Belzile appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 157^e assemblée générale tenue le 13 novembre 2015; et suites.

Résolution 158.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2015 tel que présenté. »
Mathieu Deschamps propose et Sylvie Faure appuie.
Adopté à l'unanimité.

- Les suites seront traitées aux points suivants.

5. Informations :

5.1 État de la négociation.

- Steve McKay résume l'état de la négociation à la table centrale à ce jour. Il invite les membres du SPECS à ne pas adhérer au faux sentiment d'urgence que Martin Coiteux envoie dans les derniers jours. Il rappelle que la décision d'accepter ou non une entente de principe reviendra en assemblée générale locale.

- Julie Dionne présente le rapport de la table sectorielle, en effectuant un rappel des points saillants de la dernière année. Elle résume la dernière rencontre de négociation ayant eu lieu la fin de semaine dernière.

5.2 Calendrier et reprise.

- Le président d'assemblée rappelle aux membres du SPECS de référer les problématiques particulières et les enjeux personnels aux DEP.
- Julie Dionne résume les règles à suivre au sujet du réaménagement du calendrier scolaire pour tenir compte des jours de grève, tant étudiante qu'enseignante.

6. Mobilisation.

Catherine Ladouceur informe l'assemblée des actions de mobilisation qui ont eu lieu dans les dernières semaines ainsi que celles qui sont organisées pour la présente semaine et celles qui suivront. Elle présente également la planification de la journée de grève du 9 décembre. À la suite d'une question d'un membre, elle explique les raisons pour lesquelles une mobilisation régionale est organisée le 9 décembre prochain plutôt qu'une mobilisation nationale.

7. Réflexions stratégiques sur les actions à venir.

- Steve McKay présente les rôles, devoirs et responsabilités de chacun (exécutif et membres du syndicat) concernant les mécanismes décisionnels suivant une entente de principe dans le cadre de la présente négociation. Il nomme les différentes options qui se présenteront aux membres du syndicat lors du vote sur l'entente de principe, soit l'adoption, le rejet, l'inscription de dissidence, etc.
- Steve McKay rappelle le double rôle des membres de l'exécutif : rapporter et défendre les décisions prises en assemblée générale du SPECS-CSN au regroupement cégep et à l'alliance, puis rapporter et « défendre » les décisions prises en regroupement cégep et à l'alliance vers l'assemblée générale du SPECS-CSN.
- Steve McKay indique qu'une proposition concernant la désobéissance civile, semblable à celle adoptée par le SPECS-CSN, a été adoptée à la FNEEQ. Il informe également les membres de l'existence d'une proposition de la FSSS pour 10 jours de grève à exercer en front le plus large possible.

Quelques échanges ont lieu, notamment :

- Une vigilance doit être exercée pour s'assurer de l'exactitude des messages relayés par les médias, entre autres au sujet de la désobéissance civile. Une invitation est faite à corriger le message, au besoin, pour en garder sa « pureté ».
- Plusieurs membres expriment leur déception quant au choix des stratégies d'arrêter une seule journée pour la grève du Front commun, soit le 9 décembre.

8. Levée de l'assemblée.

Steve McKay explique l'avantage d'ajourner la présente assemblée générale plutôt que de la lever. En effet, cela permet la reprise de l'assemblée sans avoir à répondre aux exigences des délais de convocation stipulés dans nos statuts et règlements.

Résolution 158.5

« Il est proposé d'ajourner l'assemblée. »

Diane Lafrance propose et Tarik Rahem appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Joëlle Brizard, secrétaire